



## LE COMPOSTAGE SYMBOLE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Prévention des déchets constitue un axe essentiel du développement durable. Il s'agit de satisfaire nos besoins tout en adoptant un regard nouveau sur ce que nous jetons.

En 2010, le SYDETOM66 et le SIROM de Font-Romeu se sont engagés dans l'élaboration d'un **Programme Local de Prévention des Déchets** en signant un partenariat avec l'ADEME. Cette démarche qui s'inscrit dans la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, a pour objectif la réduction de la quantité et de la nocivité des déchets produits par les ménages et les professionnels des Pyrénées Orientales et en conséquence, la diminution de la masse des déchets à prendre en charge par les collectivités.

La prévention des déchets, c'est mener des actions visant à éviter, réduire voire retarder l'apparition du déchet. Elle s'articule autour de six thématiques principales qui sont:

- La sensibilisation des publics à la prévention des déchets
- Les actions éco-exemplaires de la collectivité
- Les actions emblématiques nationales (compostage, stop pub, suppression des sacs de caisse, ...)
- Les actions d'évitement de la production de déchets (achats éco-responsables, réparation, réemploi, ...)
- Les actions de prévention quantitative des déchets des entreprises
- Les actions de prévention qualitatives visant à réduire la nocivité des déchets

" Le compostage: action emblématique du Programme de Prévention "  
(-50 kg de déchets/hab./an)

Chaque année, un habitant des Pyrénées Orientales produit en moyenne 400 kg de déchets ménagers. La croissance démographique, l'évolution des modes de vie et des habitudes alimentaires ont une incidence forte sur l'augmentation de la quantité de nos déchets. Avec une production de 50 kg par an et par habitant de matière organique, le développement du compostage domestique s'inscrit pleinement dans le Programme Local de Prévention des Déchets mené par le SIROM de Font-Romeu et le SYDETOM66, dont l'objectif principal est de réduire à minima de 7% la quantité des ordures ménagères produites sur l'ensemble du territoire avant 2015.

Le compostage individuel s'adressent aux particuliers disposant d'un jardin (habitat pavillonnaire), il consiste à installer un composteur privé sur son terrain. Le compostage partagé s'adresse également aux foyers individuels mais il consiste à faire composter plusieurs foyers dans un même composteur (habitat resserré, habitat vertical), le composteur sera donc installé sur un espace public.



## 1- Le compostage " mode d'emploi "

Le compostage individuel consiste à reproduire ce qui se passe naturellement dans nos forêts. Sous l'action de micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries, ...), la matière organique se dégrade lentement au fil des mois et se transforme en un produit comparable à l'humus: **le compost**.

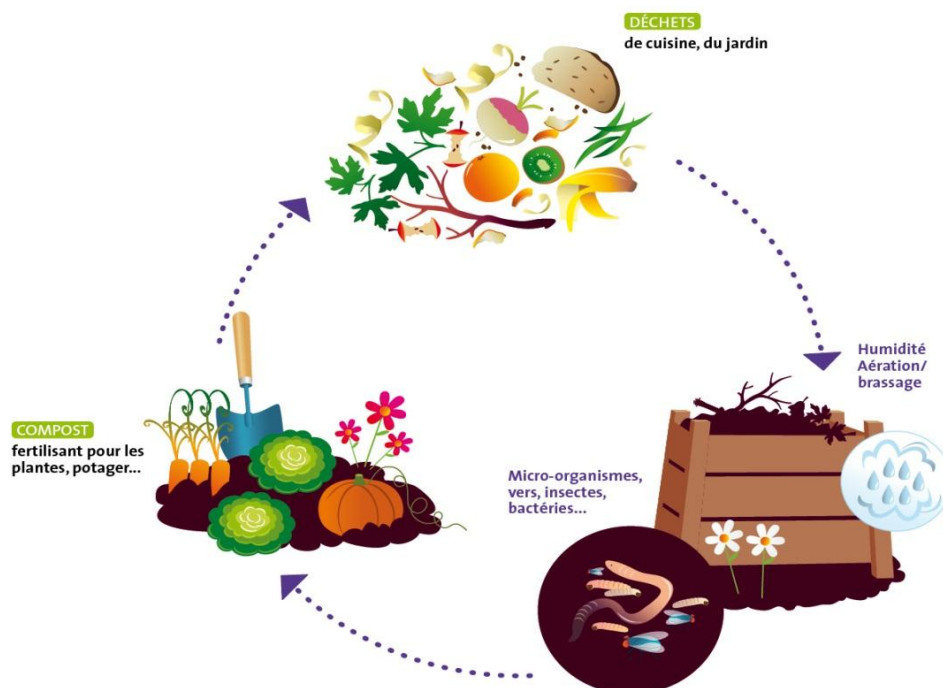
Le compost est un terreau écologique d'excellente qualité issu de la décomposition biologique de matières organiques en présence d'air. Cet amendement a une faible teneur en éléments contaminants (métaux par exemple) et une forte teneur en éléments fertilisants.

### Principe du compostage

Le compostage est une pratique accélérant le processus naturel de décomposition de la matière organique en sels minéraux et en humus. Le processus de transformation de la matière organique fait intervenir de nombreux organismes: bactéries, champignons, insectes, ...

Les bactéries et champignons qui interviennent dans ce processus sont des organismes aérobies, c'est à dire qu'ils ont besoin d'oxygène pour se développer et transformer la matière. Leur développement dépend de plusieurs paramètres comme l'aération, l'humidité et la température. L'aération et l'humidité doivent être contrôlées régulièrement pour que la transformation des déchets soit rapide et sans désagrément.

Après une phase de chauffe (montée en température pouvant atteindre 70°C), des champignons et des insectes comme les lombrics, les larves de cétoines dorées, les cloportes, ... contribuent à la décomposition des particules solides. Ainsi, les organismes vivants dans le compost ne sont ni des parasites, ni des germes pathogènes mais des agents naturels qui décomposent les substances organiques.



## Réussir son compost

La réussite du compostage consiste à mélanger les déchets humides et les déchets secs dans des proportions équivalentes.

Les déchets humides sont ceux qui proviennent de la cuisine:

- Epluchures de fruits et légumes
- Fruits et légumes abimés
- Restes de repas sans sauce
- Marc de café, sachets de thé, dosettes
- Coquilles d'œufs écrasées
- Agrumes
- Papiers et cartons (fragmentés)
- Essuie-tout sans produits d'entretien

Les déchets secs sont ceux qui proviennent du jardin:

- Feuilles
- Taille de haie
- Branchage
- Fleurs et plantes coupées
- Mauvaises herbes
- Ecorces d'arbres
- Paille et foin



Déchets interdits:

- Déchets carnés, poisson
- Déchets de laitage
- Mégots de cigarettes
- Charbon de barbecue
- Poussière d'aspirateur
- Déchets d'animaux domestiques

## Modalités techniques

Un composteur (dimension: 60 cm de large - 80 cm de haut) est prévu pour environ 10 foyers.

Le composteur doit être installé sur de la terre ameublie (surface au sol 1 m<sup>2</sup>). Il faut prévoir à proximité:

- un point d'eau pour rincer le bio-seau distribué à chaque foyer partenaire et qui permet d'apporter les déchets de la cuisine au composteur
- une réserve de déchets secs (broyat de déchets verts) fournie par le SYDETOM66 si besoin à mélanger aux déchets de cuisine.

## 2- Présentation de l'ESAT "Les Micocouliers"

Ouvert en 1981, l'ESAT "Les Micocouliers" est géré par la Fédération des APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) depuis le 31 décembre 2003 sur demande du Préfet des Pyrénées Orientales. La fédération des APAJH met à la disposition des travailleurs présentant un handicap, l'expertise qu'elle a développé depuis plus de 40 ans pour favoriser le droit à la vie sociale, à la culture, à l'éducation et à la vie professionnelle. En reprenant la fabrication du fouet catalan et de ses produits dérivés, l'ESAT "Les Micocouliers" est devenu depuis sa création, le conservatoire du patrimoine de cette tradition artisanale locale. Mais l'ESAT, c'est aussi un

atelier de conditionnement et de sous-traitance, un atelier cuisine, un atelier bois, une blanchisserie, ... Aujourd'hui, il continue d'évoluer en développant la fabrication de composteurs en bois. Et depuis le lancement du programme

local de prévention des déchets en 2011, ce sont plus de **4000 composteurs** qui ont été produits par l'ESAT "Les Micocouliers". Ce marché représente une somme de 120 000 € payés par les contribuables catalans et réinvestis dans l'économie locale.

Economique, écologique et solidaire, ce composteur en bois, 100% catalan, vous permettra pour **5€** seulement de fabriquer vous-même votre propre engrais naturel tout en limitant l'arrosage et l'usage de pesticides.

### 3- Retours d'expériences

Depuis le début du programme de prévention, le SYDETOM66 a installé de nombreuses plateformes de compostage partagé:

- Campings (23 sites)
- Communes "cœur de village" (4 sites)
- Résidences privées (5 sites)

En novembre 2013, une plateforme de compostage a été mise en place sur la commune de Trouillas au sein d'une résidence HLM. Au départ seules 6 familles avaient semblé intéressées par le compostage. A ce jour, ce sont plus de 20 familles qui utilisent et qui s'occupent ensemble de leur composteur partagé.



#### Engagements du SYDETOM66

Dans le cadre d'un partenariat, le SYDETOM66 s'engage à:

- Apporter un accompagnement technique jusqu'à autonomie de la structure
- Sensibiliser toutes les personnes intéressées par le compostage à travers des réunions d'informations
- Former une personne référente qui gèrera le composteur au quotidien
- Mettre en place un suivi personnalisé à l'aide de ses guides composteurs



#### 4- Le compostage, des enjeux économiques et humains

##### **Les économies de traitement**

Chaque kilo de déchets organiques compostait représente une économie financière sur la collecte et sur le traitement.

A ce jour, si ce sont 1 000 foyers qui compostent leurs déchets organiques sur l'ensemble d'un territoire, en sachant qu'il y a en moyenne 2.36 personnes par foyers dans les Pyrénées Orientales et que chaque habitant produit 50 kg de déchets organiques par an, cela représente:

$1\ 000 \times 2,36 \times 50 = 118$  tonnes

$118$  tonnes  $\times$   $140$  € (coût de la tonne incinérée) =  $16\ 500$  € d'économie par an

##### **Une vocation sociale**

Le compostage individuel demande aux habitants de mettre en place de nouvelles habitudes. En effet le compostage partagé ne peut fonctionner qu'avec la motivation et l'envie des habitants de réaliser un projet commun. Cette bonne entente permet de tisser un lien social pérenne et solide essentiel à la vie en communauté.

Les habitants ont la possibilité de s'informer et de réserver un composteur sur le site Internet [www.jefaisducompost.com](http://www.jefaisducompost.com), ou au numéro vert > 0 800 33 24 38.

Ils ont également à leur disposition des présentoirs d'information dans tous les accueils des collectivités.

*Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !*

*Retrouvez l'actualité du Sydetom66 et des déchets des Pyrénées-Orientales*

sur [www.sydetom66.fr](http://www.sydetom66.fr) - [www.jefaisducompost.com](http://www.jefaisducompost.com)

[Facebook](#) et [Twitter](#)